



#### La phase II du PAER :

-  Date de début du projet : avril 2020
-  Durée du projet : 3 ans
-  Pays d'intervention : Sénégal
-  Montant total du projet : 962 189 €

## Edito

Depuis avril 2020, le Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER) mené dans la Région Nord-Sénégal est entré dans sa deuxième phase d'intervention (PAER II). La concomitance de ce démarrage avec la diffusion de la pandémie covid-19 nous rappelle l'importance de l'énergie dans de nombreux usages quotidiens, notamment dans le domaine de la santé ou du numérique.

A travers son intervention, le PAER II veille à poursuivre l'accompagnement des territoires pour favoriser la résilience des territoires au Sénégal, systématiser l'utilisation de solutions énergétiques bas carbone et accompagner le développement économique durable.

Le premier trimestre de l'année 2021 a permis de renforcer le lien avec acteurs territoriaux de la région de Matam, région où les enjeux d'accès à l'énergie en zone rurale sont particulièrement prégnants. Par ailleurs, les équipes du PAER ont poursuivi l'accompagnement des groupements villageois pour favoriser la valorisation énergétique du typha sous forme de biogaz dans le cadre projet mené avec le groupement Nafore/Nature Mauritanie avec le soutien de l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Le Partenariat mène ce projet en collaboration étroite avec des partenaires de mise en œuvre tels que les Agences de Développement Régionales (ARD) de Saint-Louis et Matam, l'Université Gaston Berger et les Organisations de la Société Civile. L'expertise d'autres ONG est également mobilisée : l'ADOS qui dispose d'une expérience de longue date sur le territoire de Matam, le GERES et le GRET impliqués dans la réalisation des diagnostics énergétiques, l'accompagnement de la mise en place de plateformes et l'appui aux entreprises locales et aux micro-opérateurs.

Merci à tous les partenaires qui nous soutiennent et bonne lecture !

Nicolas DUPUY  
Directeur Technique / Coordinateur Sénégal

# Soutien aux politiques énergétiques

## L'accompagnement de la dynamique dans la région de Matam

### Mise en place du CIMES régional à Matam

Pour favoriser les synergies régionales multi-acteurs dans le domaine de l'énergie, un dispositif de concertation inclusif sur l'énergie sera mis en place par l'ASER dans la région de Matam. Le cadre intersectoriel de mise en œuvre des synergies des initiatives énergétiques (CIMES) est porté par le gouvernorat des régions pour faciliter la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'Etat dans le domaine de l'Energie en concertation avec les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile. Les principales missions du CIMES sont notamment d'identifier, de coordonner, d'articuler et de promouvoir les actions régionales de promotion des énergies.

### ZOOM sur nos partenaires de mise en œuvre:

**L'ARD de Matam** s'investira pleinement dans l'animation du dispositif de pilotage des initiatives énergétiques dans la Région de Matam et du CIMES. L'esprit du PAER est d'accompagner les ARD à mieux coordonner et conduire les processus d'animation des initiatives locales sur la thématique énergétique, notamment à travers la conduite d'un processus de diagnostic énergétique.

**L'ADOS** est l'un des partenaires opérationnels stratégiques du Partenariat dans la Région de Matam. Cette association, qui accompagne depuis de nombreuses années les partenaires de la région, travaille également sur les énergies renouvelables en lien avec le développement économique local en installant des ouvrages hydrauliques connectés à l'énergie solaire pour les exploitants agricoles de Matam.

### La promotion des solutions de valorisation énergétique du typha

Le projet « *d'amélioration des conditions de vie des populations rurales de la vallée du fleuve Sénégal par la production de biogaz domestique et de bio-engrais à partir de Typha domingensis* » a été initié par le Groupement d'ONG Nature Mauritanie / NAFORÉ avec le soutien de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) dans le cadre du programme PGIRE soutenu par la banque mondiale.

Dans ce cadre, plusieurs activités ont été menées depuis afin de favoriser l'émergence d'une filière de valorisation du typha:

- 8 nouveaux biodigesteurs ont été installés dans les villages de Thiago et Thilène et un modèle de hache-paille a été conçu pour approvisionner les cuves de méthanisation en intrant (typha broyé).
- Des formations ont été menées sur l'utilisation de la technologie biogaz et à la gestion intégrale de l'engrais organique (digestat revendu à des groupements maraîchers).
- Des séances sensibilisations à destination des populations locales sur les enjeux environnementaux et énergétiques ont été menées.
- Un protocole de recherche-action a été initié avec l'Institut des Sciences de l'Environnement de Dakar a été initié pour étudier le potentiel méthanogène (production de biogaz) du typha.



# Suivi des plateformes (PAER I)

## Retour sur la mission d'assistance technique du GERES

La première mission d'accompagnement et d'assistance technique du Geres dans le cadre du PAER II s'est déroulée du 28 mars au 3 avril 2021. Cette mission a permis de rencontrer un grand nombre d'acteurs sur les régions de Matam et de Saint-Louis (suivi des activités menées et des plateformes développées dans le cadre du PAER I).

Plusieurs observations ont été effectuées directement sur le terrain. Les recommandations, notamment dans l'accompagnement des bénéficiaires des plateformes énergétiques, permettront de renforcer les dynamiques en place localement.

## La PFE de Mbiddi

La plateforme énergétique (PFE) de Mbiddi a ouvert ses portes en juin 2020. Elle consiste en un mini-réseau dédié à l'électrification et l'installation de toutes petites entreprises locales (TPE). Suite à l'installation des 12 TPE, la centrale est aujourd'hui fonctionnelle et permet de répondre aux attentes des TPE en termes d'usages productifs.

Pour assurer le suivi de la plateforme, un opérateur a été recruté et s'occupe de la gestion de la PFE. La gestion administrative et financière de la PFE est informatisée et suivi mensuellement. La situation de la PFE à Mbiddi semble désormais relativement stable, même si quelques risques subsistent.

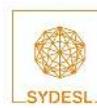
Cet opérateur étant particulièrement performant, il serait intéressant de profiter de cette expérience et de pouvoir accompagner de nouveaux/nouvelles gestionnaires de PFE au niveau de la zone nord du Sénégal.

## La solution de pompage solaire dans le village de Cas-Cas

Une pompe alimentée par une centrale solaire photovoltaïque a été installée et mise en service dans le cadre de la première phase d'intervention. Celle-ci vient se substituer à une autre pompe alimentée par un moteur thermique (gasoil) déjà disponible dans le village mais onéreuse pour le groupement de bénéficiaires (GIE). Le dispositif irrigue 20ha utilisés par un GIE de femmes pour une activité de maraichage. Cet investissement dans l'hybridation du modèle de pompage a permis de **diviser la consommation de gasoil par deux**.

Malgré cette réduction, la consommation de gasoil de la pompe thermique et le coût associé sont toujours trop élevés. De plus, étant donné que la pompe solaire arrêterait de fonctionner rapidement en cas d'ensoleillement limité, le GIE préconise d'augmenter le nombre de panneaux solaires de la centrale photovoltaïque. Il sera donc important d'assurer un suivi précis de la consommation en gasoil et en eau du GIE, d'étudier les potentiels moyens de réduction de la consommation d'eau, et donc de gasoil et/ou d'énergie et d'étudier les possibilités de financement par le GIE de ce nouvel investissement et/ou d'accompagner le GIE dans l'attribution d'un prêt auprès d'une structure de micro-finance.

## Nous remercions nos partenaires :



### Contact Sénégal

Nicolas Dupuy

Directeur technique du Partenariat et coordinateur au Sénégal

plslois@orange.sn

Tel : + 221 33 961 46 51

### Contact France (Siège)

Victor Romero Amigo

Chargé de mission coopération internationale

vromero@lepartenariat.org

+ 33 3 20 53 76 76